

Parcours Élections Présidentielles et Législatives

Débat : Pour ou contre le droit de vote à 16 ans ?



OBJECTIFS

- Prendre connaissance des arguments contradictoires sur une question qui fait débat : le droit de vote à 16 ans.
- Exprimer un point de vue et écouter les arguments des autres.
- Échanger sur sa vision du droit de vote.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Améliorer et mettre à l'épreuve ses compétences de communication au sein d'un groupe (expression, écoute, argumentation, prise en compte de l'avis des autres).



SOCLE COMMUN

- Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres



DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant·e·s sont invité·e·s à discuter sur la possibilité d'ouvrir le droit de vote dès 16 ans.



DURÉE

2 heures



RESSOURCES

- Corpus documentaire Débat : Pour ou contre le droit de vote à 16 ans ?
- [Rubrique "Animer un débat" du site : Animations transversales](#)
- [Fiche ressource Éduscol sur le débat](#)



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Salle aménagée pour favoriser les déplacements des participant·e·s et/ou le travail en petits groupes
- Post-it

Method

POUR COMMENCER : EXPLICATIONS DU JEU DE RÔLE LA PLAIDOIRIE (5') :

- Deux équipes d'avocat·es s'affrontent pour convaincre un tribunal fictif qu'il faut ou qu'au contraire, qu'il ne faut pas, abaisser la majorité électorale à 16 ans en France.

ÉTAPE 1 : RÉPARTITION DES GROUPES (10') :

- Demander aux participant·e·s de se positionner spatialement («d'accord» d'un côté, «pas d'accord» de l'autre, avec éventuellement les indécis·e·s au milieu).
- Répartir les participant·e·s en 2 groupes (ou 4 selon le nombre de personnes). Le premier groupe va plaider pour l'instauration du vote à 16 ans, et le deuxième contre.

ÉTAPE 2 : PRÉPARATION DE LA PLAIDOIRIE (60') :

- Au sein des groupes, prévoir un temps de travail individuel où chacun·e des participant·e·s réfléchit à des arguments et les inscrit sur des post-it. Pour ce faire, ils peuvent disposer des articles du **Corpus documentaire** (10 min)
- Les post-it sont partagés au sein du groupe, qui prépare sa plaidoirie.
- **Quelques conseils pour les aider dans la préparation :**
 - *Il vaut mieux filer deux ou trois arguments et bien les expliciter, plutôt que de faire un catalogue d'arguments ;*
 - *Donner des exemples ;*
 - *Anticiper un argument adverse pour le réfuter ;*
 - *Raconter une histoire si elle permet de servir le propos du discours ;*
 - *Etc.* (35 min)
- Prévoir un temps pour réfléchir à la présentation formelle de la plaidoirie et s'y préparer (15 min)

ÉTAPE 3 : PRÉSENTATION DES PLAIDOIRIES (15') :

- Chaque équipe présente sa plaidoirie. Une seule personne de chaque groupe peut présenter la plaidoirie. Plusieurs personnes d'un même groupe peuvent également y participer.

ÉTAPE 4 : BILAN (15') :

- Proposer un bilan :
 - Quelles ont été les forces et les faiblesses des plaidoiries ?
 - Faire la synthèse des arguments exprimés
 - Apporter des compléments d'information (et nuancer au besoin) et développer les arguments manquants.
- Demander à nouveau aux participant·e·s de se positionner spatialement. La séance les a-t-elle fait évoluer les opinions dans un sens ou dans un autre ? Pourquoi ? S'ils ou elles ont toujours le même avis sur la question, quels sont les arguments qui les ont conforté·es ?

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Pour aborder plus largement la question des droits des enfants / mineurs, vous pouvez évoquer la [Convention internationale des droits de l'enfant](#), adoptée en 1989 - et notamment ses articles 13, 14 et 15 (liberté d'opinion, d'expression et d'association). Il s'agit du premier texte international juridiquement contraignant concernant l'ensemble des droits fondamentaux de l'enfant.